

LE NUMÉRIQUE MET-IL LA RELATION ENTRE ÉLUS ET CITOYENS EN DANGER ? LE CAS PARTICULIER DU MANDAT DE DÉPUTÉ

Bruno LACÔTE
Laboratoire COHRIS
Université Paul Valéry Montpellier 3
(France)

RÉSUMÉ:

L'objet de la recherche sur la démocratie à l'heure des technologies numériques se situe dans une triangulation. Ainsi, un premier sommet est occupé par la technique de partage qui conditionne l'affect dans les relations entre les individus et constitue un langage c'est-à-dire un cadre pour la pensée. Or selon M. CASTELLS (2007) « La façon dont vous ressentez et pensez détermine comment vous agissez¹ ». En deuxième, *l'agora* issue du grec ancien signifiant « prendre la parole en public » qui désigne la place publique comme un endroit dynamique qui réclame un espace-temps sanctuarisé et adapté à son environnement. En troisième position, l'évaluation de l'action est généralement réduite à la sanction car il n'existe pas d'autres moyens pour apprécier la légitimité. L'enjeu est de savoir comment construire un espace de débat public en s'appuyant sur ce triangle instable.

Mots-clés : Évaluation / Démocratie / Légitimité / Faiblesse du Vrai / Numérique.

PROPOS LIMINAIRE

Les États-Unis d'Amérique, la démocratie la plus influente du monde, s'était choisi un dirigeant adepte du Tweet tant dans ses échanges diplomatiques internationaux que dans le partage d'opinions avec les citoyens de son pays. En France, le mouvement dits « des Gilets Jaunes » s'est fortement appuyé sur les réseaux sociaux pour relayer, au départ, une critique de « la vie chère », pour reprendre une expression ultramarine. Par la suite, l'agglomération des revendications, intrinsèquement légitimes, a conduit à un blocage du débat via à une surenchère de propositions. En outre, une disqualification d'office des interlocuteurs était décrétée. Tant avec les représentants institutionnels qu'avec celles et ceux issus du mouvement, motivés à s'inscrire dans le jeu démocratique.

Dans un échange, TIM BERNERS-LEE (2017), un des créateurs reconnus du web, déclarait « *Nous n'analysons pas le monde, nous le construisons* ». Conçu pour les chercheurs, la navigation sur un réseau entre ordinateurs appuyé sur des liens

¹ M. CASTELLS, « *nd* », Oxford University Press, 2007

hypertexte est désormais un usage commun pour quasiment tous les citoyens. L'influence de cet instrument s'étend sur tous y compris par la ségrégation qu'il exerce sur ceux démunis de connexion ou de savoir-faire. Or : « nous sommes trop souvent dédaigneux des technologies que nous ne comprenons pas encore (...) à première vue cela ne semble n'avoir rien à faire avec la politique. La technologie est quelque chose que nous rencontrons le plus souvent en tant que consommateurs mais cette attitude plutôt étroite doit maintenant changer². »

SUJET

Dans le cadre de la relation entre les élus et les citoyens, les outils numériques favorisent-ils la qualité de la relation entre les électeurs et leurs représentants, spécifiquement dans les mécanismes de prise de décision ? Le cas particulier du mandat de Député.

INTÉRÊT DU SUJET

Les outils numériques constituent-ils une menace ou une opportunité dans l'exercice de la démocratie ? Sommes-nous en présence d'une démocratie 2.0 ou au début de son extinction ? L'enjeu est-il l'appréhension des outils numériques tant dans leur utilisation que dans leur compréhension ?

Le numérique abolit la frontière temporelle nécessaire à l'exercice du choix et du pouvoir délégué. Il renforce l'illusion démocratique dont l'idéal serait le pouvoir à l'individu à tout instant.

Face à une phase d'accélération des moyens qui s'offrent gratuitement aux citoyens pour exprimer leurs choix, le processus de décision est-il éclairé, autonome, spontané ? Est-ce une action automatique porteuse de l'illusion du choix ou une évolution témoin d'une nouvelle pratique de l'engagement public ?

CONTEXTE

Les individus font leurs choix influencés par l'environnement dans lequel ils évoluent et appuyés sur leurs mécanismes cognitifs. Ces choix peuvent se faire grâce aux outils du numérique dont le traitement des données de masse (BIG DATA) joue un rôle prépondérant sur la prise d'information. En outre, la masse d'information et son traitement par l'individu ne facilitent probablement pas la prise de décision (BREXIT).

D'une part, l'influence sur l'opinion publique est une pratique ancienne, qui désormais s'appuie sur des méthodes et des techniques intégrés aux modes de vie. D'autre part, l'outillage numérique le plus utilisé est, le plus souvent, contrôlé par quelques acteurs privés ou étatiques dont les buts ne recourent nécessairement

² J. SUSSKIND « *Future Politics, Living Together in a World Transformed by Tech* », Oxford University Press, UK, 2018, 516 pages.

l'intérêt général d'une communauté ou celui de l'individu. Beaucoup d'interfaces permettant les échanges sur les réseaux sociaux ont pour but premier de capter l'attention pour recueillir de la donnée monnayable pour l'achat de produits, de services ou d'exercer de l'influence.

En outre, la démocratie réunit un ensemble qui tend vers une inclusion la plus large possible des Individus de la Société. Le désir de participation à la prise de décision progresse et augmente l'intensité du débat ce qui nécessite des zones d'échanges plus nombreuses et complexifie la fabrique du consensus nécessaire à l'action.

Cependant, l'intensité des échanges a une influence à la fois sur le contenu du débat mais également sur son organisation. Or la démocratie nécessite un espace et une méthode.

PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte de crise sanitaire précédée d'une crise sociale (gilet jaune) la décision institutionnelle et son acceptation sont fortement interrogées. D'une part, l'agora numérique semble offrir à tous instantanément la même qualité d'information (dirigeants comme dirigés). La masse prend valeur de qualité, la mise en scène de pertinence, le for intérieur de maîtrise. En conséquence, la conviction individuelle vient bousculer la notion de vérités factuelle ou scientifique.

En outre, le partage du pouvoir dans une démocratie est un enjeu sacré ainsi qu'un exercice constant rythmé par les rituels civiques et agressé par l'imprévu.

Quel rôle joue le numérique dans la vie démocratique ? Quel est son impact dans l'intensification des échanges ? Quels processus interviennent et comment sont-ils accessibles à notre attention ? Quels fonctionnements les rendent attractifs et comment contrôler sa navigation ? Qui doit contrôler cette dernière ? Quelles sont les conséquences sur la relation entre les électeurs et le Député ?

HYPOTHÈSES DE TRAVAIL (CORPS HYPOTHÈSES au sens de SAVALL H. et ZARDET V.)

L'Hypothèse centrale

L'hypothèse centrale est la suivante : « Dans la relation entre le Citoyen et l'Élu, le développement des outils numériques et de certains usages influencent l'évaluation de leurs actions d'élus et interrogent le jeu démocratique. Le cas particulier du mandat de député. ».

Au sein de l'Assemblée Nationale, des processus tant visibles qu'invisibles se jouent. Sur scène, c'est-à-dire dans l'Hémicycle, les Élus ne peuvent que très rarement défendre leur position au travers d'une prise de parole rendue publique. Côtés jardin et cour, les différents acteurs entrent et sortent du débat, répondant aux arguments des uns et des autres ou à l'orateur central. C'est lors de ce moment sous les feux de la rampe qu'ils sont évalués par leurs électeurs. L'autre

moment étant celui de la présence en circonscription. Dans les coulisses se jouent les instants d'échanges, de travaux, de négociations partisans, de prise en compte d'éléments de contexte, ou encore de pression par des lobbyistes, par des médias, ou seulement par les rouages administratifs.

L'Hypothèse descriptive : l'échelle de diffusion des idées est profondément modifiée

- **L'agora numérique change la taille de la place publique**
 - Les outils numériques n'ont pas la même valeur ajoutée pour chaque individu ou chaque groupe. « Internet révèle des interactions informationnelles très particulières. La structuration de l'offre, notamment, est, sur certains sujets, largement plus dépendantes de la motivation des offreurs que de celles des demandeurs, et surtout, ceux qui seraient en mesure techniquement de constituer des offres concurrentiels et contradictoires. En clair, les croyants sont généralement plus motivés que les non-croyants pour défendre leur point de vue et lui consacrer du temps³. »
 - Les décisions s'appuient sur des données sont agrégées, celles-ci impactent la créativité comme la sérendipité et cela favorise le conformisme.
 - Les *bulles filtrantes* favorisent la connivence et la diffusion des théories complotistes. Certes, si un pouvoir de l'ombre est impossible rien n'empêche des conspirations de converger ou de fusionner.
- **L'actualité a un impact sur les choix, il y a un lien entre conjoncture et environnement**
 - Les choix électoraux sont figés au moment de la désignation des élus et ce pour la durée du mandat. Or les éléments permettant l'évaluation sont liés à l'actualité et de fait soumis constamment à une mise à jour. Cette dynamique à la célérité inhumaine alliée à une volonté implicite de mandat impératif entraîne un quiproquo dans l'évaluation tant sur la forme que sur le fond.
 - Les informations obtenues pour l'évaluation sont sujettes à caution. Aussi, la hiérarchisation de la fiabilité de celles-ci est rendue difficile par le bruit numérique environnant. Dès lors, en se rappelant G. ORWELL (1950), la notion de véracité⁴ est affaiblie car « la liberté c'est de dire que deux et deux font quatre. Lorsque cela est accordé, le reste suit. »

³ G. BRONNER, « *La démocratie des crédules* », 2017, PUF, 344 pages.

⁴ G. ORWELL, « *1984* », Folio, Paris, 1972, 448 pages.

L'Hypothèse explicative : le temps et l'espace sont évolutifs

- **La durée de vie des choix faits en démocratie est limitée dans le temps**
 - Le choix s'appuie sur des biais connus ou inconnus tant des Individus que des Élus. Rationalité et irrationalité ne sont pas exclusives l'une de l'autre⁵.
 - Les décisions sont souvent normatives car influencées par les dynamiques de groupe, par exemple, lors du vote des électeurs mais aussi lors des votes à la chambre.
- **Le mandat apporte de l'expérience et de la contextualisation**
 - Les éléments concourants à effectuer des choix éclairés évoluent au cours du mandat. A savoir, lors des échanges formels, tels les auditions, ou bien lors des échanges informels, tels que les rencontres en circonscription. Par ailleurs, tout cela est dépendant d'arbitrages tant sur des enjeux spécifiques que sur les relations au sein des groupes politiques.
 - L'adaptabilité entre logique de groupe et prise de position individuelle peut marquer une instabilité. Celle-ci vient en fait bousculer l'engagement idéologique affiché. Cet engagement étant lui-même contraint, selon les points de vue, à de la fidélité ou à de l'entêtement.
 - Un exemple est pris au travers de la Convention Citoyenne pour le Climat et les revendications de prise en compte des propositions qui ont pu conduire à une mauvaise évaluation de la démarche.

L'Hypothèse prescriptive : améliorer la compréhension des mécanismes de prises de décisions et leur mise en œuvre

- **La légitimité des élus est constituée d'un mandat et de prérogatives associées**
 - Les outils d'évaluation sont tant formels qu'informels.
 - Les critères d'évaluation quant à l'action des élus doivent être lisibles et devenir gages de confiance. Ainsi le nombre d'heure de présence au sein de séances entrecoupées dans l'Hémicycle traduit-il un engagement de fond ou un pointage médiatique ?
 - La durée et la portée du mandat influencent l'efficacité de l'action des élus en fonction des sujets et leurs enjeux. A cela vient s'ajouter la préparation du mandat suivant ou la démarche de reconversion professionnelle.
- **La légitimité s'appuie sur un nouveau lien**
 - La notion de démocratie ou de pouvoir "liquide" (théorie issue des travaux de Pierre-Alain. RAPHAN) à la fois comme cadre de réflexion et comme outil pédagogique des mécanismes d'influence dans les décisions prises.
 - Le numérique est utilisé comme une boucle de rétroaction positive qui nourrit un mode d'emploi et une formation à

⁵ H. BERGERON, P. CASTEL, S. DUBUISSON-QUELLIER, J. LAZARUS, E. NOUGUEZ, O. PILMIS, « *Le Biais Comportementaliste* », Sciences Po Les Presses, 2018, 120 pages.

destination des Citoyens. Cet outil nécessite la mise en place d'une « hygiène numérique⁶ ».

OBJET DE LA RECHERCHE

D'une part, il s'agit de déterminer, en quoi le processus d'évaluation renforce la légitimité et l'efficacité politique par une démarche participative du citoyen. D'autre part, les outils numériques peuvent améliorer à la fois la relation entre les électeurs et les élus et l'efficacité du mandat. La question revient donc à comprendre de quoi parle-t-on et, se parle-t-on ? Car « Les valeurs ne sont ni vraies, ni fausses seulement embrassées ou rejetées⁷. » Tel est l'objet de cette recherche dont le but est de participer au renouvellement du jeu démocratique.

FIL CONDUCTEUR

La présente recherche s'appuie sur l'expérience de l'auteur à savoir celle d'un citoyen qui devient collaborateur parlementaire auprès d'un député alors que rien dans sa carrière ne le laissait présager. A cette occasion, il est apparu le constat suivant : une grande partie du fonctionnement de l'Institution assemblée nationale est difficilement déchiffrable par le citoyen même instruit s'il n'est pas formé.

L'organisation de la fonction dépend entre autres, de la formation, de l'expérience et du réseau, ce dès la prise de fonction de l'élu et de son équipe et se poursuit tout au long de l'exercice. Un exercice combinant à la fois procédures strictes ou formelles et des moments d'improvisations ou informels. De fait, la forme du travail des Élus est inégale. Faute de cadre de référence commun de la fonction d'Élu, il est difficile, voire impossible, de comparer les actions entre elles et dans le temps.

Par ailleurs, le réseau, (en latin *retis*) désignant un filet de pêche, est un moyen de collecte mais aussi une construction représentant un « capital social » au sens de P. Bourdieu (1980). Par exemple, le cas du lobbying rend sensible voir inquiétant les disparités des situations. Ces « représentants d'intérêts » ainsi nommés dans la *Loi Sapin 2* représentent un pouvoir d'influence potentiel et, qui prennent souvent un rôle d'agrégateur d'intérêt.

Ces liens rappellent l'expérience du *Petit Monde* de S. MILGRAM (1967) montrant que les liens s'articulent en moyenne autour de 6 intermédiaires. Or une mise à jour faite par l'Université de Milan (2011) sur la base de 700 millions de comptes Facebook montre que ce chiffre se réduit à 4,71. Dès lors, la notion « d'agents facilitateurs⁸ » peut être étendu aux individus-prescripteurs comme aux outils tels les algorithmes. Ces médiateurs sont autant des facilitateurs que des

⁶ ANSII, « *Guide d'hygiène informatique* », Gouvernement français, 2017, 70 pages

⁷ Z. BAUMAN, « *La Vie Liquide* », éditions Pluriel, 2019, 250 pages.

⁸ C. ALLOING, « *De surveiller à « prendre soin » : comment repenser la veille sur les réseaux sociaux numériques en termes de management de réseaux d'acteurs ?* », 2012, Revue d'intelligence internationale économique 4, page 55 à 70, 45978 caractères

filtres considérant que l'informatique incite à l'immédiateté alors qu'un réseau est une construction dans la durée soit « des années contre des microsecondes⁹ ».

« L'approche par les instruments » selon LASCOUMES et LE GALES (2004) permet de relier les enjeux numériques et de gouvernance publique notamment dans le cadre de la digitalisation des services publics¹⁰. Les instruments ne sont pas des outils neutres, ils génèrent une tension. Pour les usagers comme le précise un rapport du défenseur des droits de 2019 qui pointe le risque d'un éloignement, et d'une complexification. Pour les structures en ce sens que : « l'outil induit une problématisation particulière de l'enjeu, dans la mesure où il hiérarchise des variables et peut aller jusqu'à induire un système explicatif¹¹ ». L'instrument étant même décrit comme outil d'oppression selon S. ZUBOFF (2019).

Enfin, la fonction est soumise à l'imaginaire ce qui implique des choix et des avis d'autant plus affirmés qu'ils reposent paradoxalement sur une grande incertitude. Faire des choix suppose un recueil et un tri d'informations or la source de celles-ci est primordiale. En conséquence, ce sont ces deux paramètres qui sont à l'origine d'asymétrie informationnelle et d'incompréhensions. L'une des conséquences est la perte de confiance et donc, la dégradation de la légitimité qui met à mal la vie démocratique.

La présente recherche-intervention s'appuiera sur un corps de théories tels que l'économie de l'attention de Y. CITTON (2017), le nudging de C. SUNSTEIN et T. THALER (2008), l'empire des croyances de G. BRONNER (2003), l'hypocrisie organisationnelle de N. BRUNSSON (2002).

Les travaux interrogeront le concept de réseau selon la théorie des liens faibles de Mark GRANOVETTER (1973) et la théorie des trous structuraux de Ronald BURT (1995). Les notions de transparence, d'imputabilité et de qualité de service aux citoyens sont abordées dans le cadre du management public à travers des approches proposées par Bachir MAZOUZ, Jean LECLERC et Marcel J-B TARDIF (2008).

Une série d'entretiens aura pour but d'interroger par exemple, la démocratie représentative ou participative, la notion de mandat et de service public, le concept d'hygiène numérique et d'économie de l'attention, le rôle des biais cognitifs et de bulles ou encore, l'idée de proximité et de visibilité.

Les résultats de ces recherches peuvent et devraient intéresser tout autant les Citoyens que les Élus et les Administrateurs.

⁹ P-A. RAPHAN, « *La dialectique intelligence artificielle (IA) versus jeu démocratique. Résultats d'une recherche qualimétrique.* », 2019, Université Paul Valéry, COHRIS, 423 pages.

¹⁰ Ministère de la transformation et de la fonction publiques.

¹¹ P. LASCOUMES et P. Le GALLES, « *Gouverner par les instruments* », 2004, Presses de Sciences Po, page 33, 369 pages.

CHAMP DE LA RECHERCHE ET INVESTIGATIONS ENVISAGÉES

Le Champ pratique de la recherche se doit de couvrir la plus grande partie du processus démocratique. En effet, du fait de la dimension transfrontalière du numérique, couvrir l'ensemble des paramètres et acteurs reviendrait à questionner la Terre entière et même une partie de la galaxie si l'on fait appel au message de Voyager, ou plus récemment ceux de Mars avec la mission Curiosity ! Aussi, il est raisonnable de s'adresser aux acteurs accessibles parmi les citoyens, des élus et des experts.

Le terrain d'intervention est constitué des acteurs de l'Assemblée Nationale, des citoyens connectés et non connectés via des outils en ligne et, également des experts techniques. Comme Mariana MAZZUCATO (2018) le remarque : « rendre la valeur publique mieux justifiée, appréciée et évaluée ouvrirait potentiellement un nouveau vocabulaire aux décideurs politiques. »

Les données sont collectées de façon dirigée, aux cours des échanges et, de façon autonome, à travers des études de documents. Un traitement de ses premières données permettra de les qualifier. Selon les thématiques comme le numérique, la démocratie, la notion de vérité et, selon la sémantique révélant les contradictions et les distorsions afin de confronter les résultats aux pratiques.

Les investigations sont faites à travers des entretiens exploratoires. Ceux-ci concernent des députés et leur relation entre électeurs et élus ; ainsi que des experts des champs numérique, technique, scientifique, sociologique, philosophique. Un questionnaire en ligne complète le recueil de données visant à déterminer la relation entre électeurs et élus, et le partage d'informations. Enfin des outils de littérature académique viendront étayer le tout.

NOYAU DUR DE LA THÈSE : POSITIONNEMENTS THÉORIQUES ET THÈMES DE RECHERCHE

La thèse s'articule autour de quatre axes qui sont : la Légitimité, la Cognition, l'Information, l'Efficiencia.

Concernant l'axe de la légitimité, les modes de transfert de pouvoir seront abordés au travers du texte de référence que constitue la Constitution. Le jeu des acteurs quant à lui sera présenté sous l'angle développé par M. CROZIER et E. FRIEDBERG (1977). En outre, l'espoir placé dans le vote peut s'apparenter à une mesure de retour sur investissement selon l'approche de L. CAPPELLETTI (2018). Ces points constituent le positionnement théorique. Les thèmes de recherches portent sur les notions de leadership via les travaux de J.M. PLANE (2015) et sur les critères de mesure de l'action.

Pour le deuxième axe occupé par la cognition, la notion de prise de décision sera appuyée sur les travaux de G. BRONNER (2017) et sa « Démocratie des Crédules ». Cette vision sera complétée par les études sur le Nudging menées par C. SUNSTEIN et T. THALER (2008). Enfin les biais cognitifs seront présentés

sous l'angle de H. BERGERON (2018). Les thèmes de recherche associés sont constitués des émotions et de la notion d'attention développés par Y. CITTON (2014) ou à propos de l'attention du cerveau avec J.P LACHAUX (2011). Pour terminer l'étude de cet axe, la notion de vrai, abordée par M. REVAULT D'ALLONNES (2018), des complots et du cadre de confiance seront abordés.

« On nous suggère qu'à travers l'inquiétude se voit formulé un malaise légitime que le politique devrait ... prendre au sérieux, et qui ne pourrait en aucun cas être soumis à un examen critique. Comme si revenaient aux sentiments bruts non réfléchis une légitimité particulière¹². » s'interroge Carle EMCKE à propos de manifestations hostiles contre des réfugiés en Allemagne.

Concernant l'axe de l'information, l'asymétrie informationnelle interroge la mise en forme ou la ligne éditoriale, l'offre *médiatique* et les compétences des auditeurs au travers de l'exemple d'une *exploration critique des tensions et des usages de demain* de Civic tech (2017). A ces éléments théoriques répondent des recherches sur les mécanismes de décisions institutionnels et sur les modes d'expressions à travers (2017) d'une *enquête internationale de la fondation pour l'innovation politique : Où va la démocratie ?*

Le dernier axe se focalise sur l'efficacité. Les travaux promus par l'ISEOR (1974) autour des coûts cachés de H. SAVALL, V. ZARDET, seront ici appelés. La réflexion trouve une ouverture inspirée par les études sur le bio mimétisme de J. M. BENYUS (2017).

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le projet de recherche est une recherche-intervention. Or « *La recherche-intervention s'inscrit dans une conception citoyenne de la science.*¹³ ». En effet, il convient d'impliquer des parties prenantes telles que les citoyens, les élus, les agents chargés des relations mais aussi les experts, les enseignants, les acteurs associatifs. « *La recherche scientifique est une activité visant à produire de nouvelles connaissances sur des problématiques nouvelles ou mal étudiées.*¹⁴ »

En 2019, une action comme le Grand Débat a été accompagnée de nombreux commentaires sur la rupture entre la population et ses représentants. La rupture entre la France d'en bas et la France d'en haut semble prendre la forme d'une rupture entre la *France périphérique*¹⁵ et les métropoles, pour reprendre la thèse de C. GUILLY (2017). Des thèmes comme la révocation des élus ou le référendum d'initiative citoyenne ont été cités car la démocratie représentative semble dans une impasse. En outre, le changement de république, la valorisation du vote blanc sont d'autres exemples de récurrence. S'agit-il de symptômes « d'un syndrome de

¹² C. EMCKE, « *Contre la Haine, Plaidoyer pour l'impur* », 2017, éditions du Seuil, Points Essai, page 40, 223 pages.

¹³ A.F. BUONO, H. SAVALL et L. CAPPELLETTI, « *La recherche-intervention dans les entreprises et les organisations* », 2018, Information Age Publishing, 312 pages.

¹⁴ H. SAVALL, *ibid.*

¹⁵ C. GUILLY, « *Le crépuscule de la France d'en haut.* », Flammarion, Paris, 2017, 256 pages.

fatigue démocratique¹⁶ » Une artiste allemande née, alors, en Allemagne de l'Est puis après son exil en Allemagne de l'Ouest racontait que lors de son installation en France elle avait été surprise de constater que le sujet politique revenait presque tout le temps. Ainsi, l'organisation politique est une question centrale et, « *si l'action collective constitue un problème si décisif pour nos sociétés, c'est d'abord et avant tout parce que ce n'est pas un phénomène naturel. C'est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien.*¹⁷ »

Le projet n'a pas la prétention de répondre à une si vaste question mais d'y contribuer. La recherche d'une meilleure efficacité de notre organisation politique est récurrente. Ce signe de vitalité permet d'espérer la performance. Toutefois, « *une performance sociale parfaite qui n'engendre aucun dysfonctionnement n'existe pas*¹⁸ » C'est pourquoi, une recherche-action, au sens de Bonnet Marc, semble pertinente pour mêler études académiques et études de terrain. Le but est de rendre visible des *coût-cachés* pour notre démocratie car « *un problème n'existe pas tant qu'il n'est pas formulé mais aussi tant qu'il n'est pas mesuré*¹⁹. »

Une analyse du fonctionnement des outils numériques ainsi que l'institution permettent de cibler l'hypothèse centrale. « *En termes épistémologiques, ... on ne peut bien agir avec l'immatériel qu'en interagissant avec lui*²⁰. » Les sous-hypothèses mobilisent la littérature ainsi que des rapports et des analyses. Des entretiens avec les individus, sur la démarche d'interactivité cognitive, viennent mesurer la pertinence des constats via une démarche d'intersubjectivité contradictoire. De plus l'étude de contingence générique est faite via une enquête auprès d'acteurs pour repérer des facteurs communs transférables.

« *Dans le cadre d'une recherche intervention, le chercheur est confronté à un risque lié aux pressions politiques et aux structures mentales de l'organisation étudiée.*²¹ » C'est pourquoi, cette recherche envisage certes une action interne à la structure mais aussi une action vers l'extérieur destiné à confronter les hypothèses. Un langage commun entre les citoyens et les représentants permet la compréhension génératrice potentielle de confiance car « *L'essence de toute vie sociale est la confiance*²². » Un outillage commun permet un contrôle qualité potentiellement performant c'est-à-dire un jeu démocratique efficace. « *Or quoi de plus démocratique que de rendre chaque individu autonome et armé face au réel*²³ ? »

¹⁶ D. VAN REYBROUCK, « *Contre les élections.* », Babel, Paris, 2014, 224 pages

¹⁷ M. CROZIER et E. FRIEDBERG, « *L'acteur et le système* », Points, essais, éditions du Seuil, 1977, 512 pages.

¹⁸ L. CAPPELLETTI, « *Le contrôle de gestion de l'immatériel* », Paris, Dunod, 2012, 200 pages.

¹⁹ L. CAPPELLETTI, *ibid.*

²⁰ L. CAPPELLETTI, *ibid.* page 168

²¹ F. NOGUERA, chapitre 4 page 95, in A.F. BOUNO, H. SAVALL, L. CAPPELLETTI, « *La recherche-intervention dans les entreprises et les organisations*, IAP, 2018 ».

²² G. BRONNER, « *La démocratie des crédules* », 2017, PUF, 344 pages.

²³ N. BOUZOU et J. DE FUNÈS, « *La comédie inhumaine, pourquoi les entreprises font fuir les meilleurs* », éditions de l'observatoire, 2018, 96 pages.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- S. ABITBOUL et G. DOWEK, « *Dans la société de Demain le travail sera une activité rare* », Entretien (suite au décès de M. SERRES le 1^{er} juin 2019), Blog Binaire paru dans La Tribune n°295, juin 2019.
- J.M. ARNAUD, « *Réinventer l'espace public, l'agora 4.0* », éditions ADI, n°130 Abécédaire des Institutions, Paris, juin 2019, 34 pages.
- ATD ¼ monde, « *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* », les éditions de l'atelier, éditions ¼ monde, 2017, 217 pages.
- A. BASDEVANT et J.P. MIGNARD, « *L'Empire Des Données* », Don Quichotte, 2018, 276 pages.
- Z. BAUMAN, « *L'éthique a-t-elle une chance dans un monde de consommateurs ?* », éditions climats, 2008, 290 pages.
- Z. BAUMAN, « *La vie liquide* », éditions pluriel, 2019, 250 pages.
- F. BENOIT, « *Charles PÉGUY contre le monde moderne* », USBEK & RICA n°28, <https://usbeketrica.com>, le 7/02/2020, 20614c.
- J.M. BENYUS, *Biomimétisme, l'écopoche*, 2017, 500 pages.
- H. BERGERON, P. CASTEL, S. DUBUISSON-QUELLIER, J. LAZARUS, E. NOUGUEZ, O. PILMIS, « *Le Biais Comportementaliste* », Sciences Po Les Presses, 2018, 120 pages.
- V. BERTHET, « *L'erreur est humaine, aux frontières de la rationalité* », CNRS éditions, Paris, 2018, 203 pages.
- J.P. BOURDINE, « *Le Paradoxe de Fermi* », Folio SF, 2015, 198 pages.
- N. BOUZOU, J. DE FUNÈS, « *La comédie inhumaine, pourquoi les entreprises font fuir les meilleurs ?* », éditions de l'observatoire, Paris, 2018, pages.
- G. BRONNER, « *La Démocratie Des Crédules* », 2017, PUF, 344 pages.
- G. BRONNER, « *L'empire des croyances.* », 2003, PUF, 281 pages.
- N. BRUNSSON, « *The organization of hypocrisy* », Copenhagen business school press, 2002, 242 pages.
- A.F. BUONO, H. SAVALL et L. CAPPELLETTI, « *La recherche-intervention dans les entreprises et les organisations* », 2018, Information Age Publishing, 312 pages.
- L. CAPPELLETTI, « *Le contrôle de gestion de l'immatériel* », Paris, Dunod, 2012, 200 pages.
- CGET, « *La relève scientifique saison #1, 15 jeunes chercheurs renouvellent l'approche de la politique de la Ville* », Citizen Press, février 2019,
- T. COLLINS, D. ANDLER et C. TALLON-BAUDRY, « *La Cognition – Du Neurone A La Société* », 2018, 727 pages.
- M. CROZIER, E. FRIEDBERG, « *L'acteur et le système* », Seuil Points Essais, Paris, 1977, 478 pages.
- Y. CITTON (sous la direction de), « *L'économie de l'attention – Nouvel Horizon du capitalisme ?* », La découverte, 2014, 250 pages.
- Y. CITTON, « *Pour une écologie de l'attention* », Le Seuil, 2104, 325 pages.
- CNIL, « *Civic Tech, Une exploration critique* », LINC, 2019, 24 pages.
- S. DEHAENE, « *Le code de la conscience* », Odile Jacob, Paris, 2014, 423 pages.

- É. DURKHEIM, « *Sociologie politiques* », PUF, 2020, 480 pages.
- A. DUSSUTOUR, « *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le blob sans jamais oser le demander* », éditions J'ai lu, coll. "Sciences", mars 2019, 192 pages.
- C. EMCKE, « *Contre la Haine* » *Plaidoyer pour l'impur* », éditions du Seuil, Points essais, 2017, 222 pages.
- V. EUBANKS, « *Automating Inequality* », St Martin's Press, 2018, 260 pages
- J. FOURQUET, « *L'archipel Français* », Seuil, Paris, 2019, 379 pages.
- O. GISBERT, « *Convention Citoyenne pour le Climat, peut-on réconcilier les citoyens avec leurs institutions ?* », France Culture, La Grande Table Idées, le 22/06/2020, 4040c.
- C. GUILLY, « *Le crépuscule de la France d'en Haut.* », Flammarion, Champs actuel, Paris, 2017, 256 pages.
- E. HALLAIS, « *Zygmund BAUMAN et La société Post moderne* », Fondation pour l'innovation politique, Paris, juin 2017, 18 pages.
- Institut Montaigne, « *Contrôle des biais, SVP* », rapport mars 2020, 88 pages.
- A. HONNETH, « *Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance* », Sciences Humaines, Hors-série n°25, juillet-août 2020, 9080c.
- P-A. HUDON et B. MAZOUZ, « *Le management public entre « tensions de gouvernance publique » et « obligation de résultats Vers une explication de la pluralité du management public par la diversité des systèmes de gouvernance publique* », 2014, Revue gestion et management public, volume 3 – n°2, page 7 à 2
- L. JULIA, « *L'Intelligence artificielle n'existe pas* » (le Co créateur de SIRI déconstruit le mythe de l'IA), First édition, 2019, 281 pages.
- J.P. LACHAUX, « *L'attention ça s'apprend, à la découverte du programme ATOLE* », éditions Midi, Canopé, 2020, 223 pages.
- P. LASCOUMES et P. Le GALLES, « *Gouverner par les instruments* », 2004, Presses de Sciences Po, page 33, 369 pages.
- G. LECOINTRE et S. PROUST (collectif dirigé par), « *Le fait en question* », L'aube, 2019, 124 pages.
- C. MARGAUX sous la direction d'E. HACHE (IRIS Sup), « *L'impact du numérique sur la démocratie française* », Master 2 géopolitique et prospective, 2020, 115 pages.
- M. MAZZUCATO, « *The Value of everything* », PublicAffairs, 2018, 384 pages.
- Y. MENECEUR, « *L'Intelligence Artificielle en Procès* », Bruylant, 2020, 434 pages.
- S. MILGRAM, « *Expérience dur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité* », La découverte poche, 2017, 118 pages.
- J.S. MILL, « *L'utilitarisme* » (traduit par G. TANESSE), Flammarion, Champs Classique, 1988, 150 pages.
- C. MOREL, « *Les décisions absurdes* », Folio essais, 2002, 366 pages.
- R. MORENO, « *Théorie du bordel ambiant* », l'Archipel, 2002, 315 pages

- C. MORIN, « *Les inamovibles de la République.* » L'aube et Fondations Jean Jaurès, La Tour d'Aigues, 2020, 223 pages.
- P. NEVEUX, « *Les démocraties deviennent plus faciles à gouverner en temps de crise* », France Culture, entretien avec P.H. TAVOILLOT, le 07/04/2020, 14306 c.
- G. ORWELL, « 1984 », Folio, Paris, 1972, 448 pages.
- J.M. PLANE, « *Management des organisations* », Malakoff, Dunod, Management leadership, (2019, 5^{ème} édition), 296 pages
- P-A. RAPHAN, « *La dialectique intelligence artificielle (IA) versus jeu démocratique. Résultats d'une recherche qualimétrique.* », 2019, Université Paul Valéry, COHRIS, 423 pages.
- M. REVAULT D'ALLONNES, « *La faiblesse du vrai* », Seuil, 2018, Paris, 132 pages.
- D. REYNIE, « *une enquête internationale de la fondation pour l'innovation politique : Où va la démocratie ?* », Plomb, 2017, 318 pages.
- D. REYNIE, « *2022, le risque de populisme en France, un indicateur de la protestation électorale conçu par la Fondation pour l'innovation politique, vague 1* », GALAXY imprimeur, octobre 2019, 37 pages.
- P. RICOEUR, « L'art de penser contre soi-même », Sciences Humaines, Hors-série n°25, juillet-août 2020, (entretien de 1996), 7890 c.
- S. RUSSELL, « *Human Compatible* », Allen lane, 2019, 336 pages
- H. SAVALL et V. ZARDET, « *La conduite du changement dans les entreprises et les organisations* », Economica, Paris, 220 pages
- J. SCHEPPACH, « *La conscience des plantes – Une plongée fascinante au cœur des dernières découvertes du monde végétal* », Marabout Sciences et Nature, 2018, 356 pages.
- J. STAUNE, « *Les clés du futur* », Fayard, Pluriel, Paris 218, 655 pages.
- J. SUSSKIND « *Future Politics, Living Together in a World Transformed by Tech* », Oxford University Press, UK, 2018, 516 pages.
- R. H. THALER et C. R. SUNSTEIN, « *Nudge – Comment inspirer la bonne décision* », Pocket, 2017 (édition USA 2008), 470 pages.
- D. VAN REYBROUCK, « *Contre les élections.* », Babel, Paris, 2014, 224 pages
- A. DE VULPIAN et I. DUPOUX-COUTURIER, « *Homo Sapiens à l'heure de l'intelligence artificielle – La métamorphose humaniste* », Éditions Eyrolles, 2019, 222 pages.
- S. ZUBOFF, « *The Age of Surveillance Capitalism, The Fight For a Human Futur at the New Frontier of Power* », PublicAffairs, 2019, 704 pages.
- S. ZWEIG (traduit de l'allemand A. HELLA), « *Conscience contre violence Ou Castellion contre Calvin* », Le Castor Astral, Frankfurt, 1987 (1997 en France), 180 pages.